

Autres polluants

Acide chlorhydrique

Les rejets d'acide chlorhydrique à l'atmosphère résultent principalement de l'incinération des ordures ménagères et de la combustion de charbons (qui présentent naturellement des teneurs variables en chlore). Dans le cas de l'incinération des ordures ménagères, les principales sources sont les plastiques, auxquels sont imputables jusqu'à 50 % des rejets, mais également les papiers et cartons ainsi que les caoutchoucs.

Des intoxications chroniques par les composés chlorés peuvent être à l'origine de manifestations cutanées (acné chlorique), de troubles respiratoires (bronchites et emphysemes), oculaires (conjonctivites), digestifs et dentaires.

Avec la mise aux normes des usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) ou leur arrêt, on assiste à une diminution des rejets de ce secteur.

Cadmium, mercure

Il s'agit de deux métaux lourds que l'on peut trouver dans la métallurgie des non ferreux, dans les installations d'incinération (ordures ménagères, déchets industriels) et dans certaines fabrications (exemple du mercure pour la fabrication d'acide chlorhydrique). La réduction des émissions de ces polluants est une des priorités de l'inspection des installations classées, en raison de leur toxicité.

Le bilan des émissions en Cadmium connues par la DRIRE Nord – Pas-de-Calais montre une baisse notable de 19 % sur un flux 593 kg en 2004 ; soit 499 kg en 2005. Pour le mercure la baisse est encore plus importante avec une réduction de 27 %, soit 562 kg de mercure rejeté en 2005. Pour ces deux polluants, a part de la région s'élève donc à 6,9 % des rejets nationaux.

Produits fluorés

Dans la région Nord - Pas-de-Calais, les quatre principales sources de pollution fluorée sont l'industrie des tuiles et briques, l'industrie des céramiques, l'industrie du verre et l'industrie de l'aluminium.

Pour les industries des tuiles, briques et céramiques, les émissions fluorées ont pour origine l'utilisation des argiles qui contiennent en quantité plus ou moins importante du fluor (0,03 % à 0,09 %). Ce fluor se dégage en partie lors de la cuisson des produits. Dans l'industrie du verre, les dégagements de fluor sont essentiellement dus à l'utilisation d'acide fluorhydrique employé pour la gravure sur verre.

En 2005 c'est près de 136 700 kg (comptabilisés en HF) rejetés dans l'atmosphère essentiellement par les deux secteurs que sont l'industrie du verre et la Métallurgie (96%). Pour ce dernier secteur nous pouvons signaler que l'entreprise Aluminium Dunkerque représente l'essentiel des rejets. Les émissions ayant baissé globalement de 4,8 % depuis 2004.

Ozone

L'ozone troposphérique, à distinguer de l'ozone stratosphérique dont la fonction bénéfique est fondamentale, n'est pas un polluant primaire (émis directement par une source) mais secondaire (résultant de l'interaction physico-chimique de composés anthropiques et de facteurs naturels).

L'action de ce gaz est variable selon sa concentration, la durée d'exposition et la tolérance de chacun. Les vapeurs d'ozone sont particulièrement irritantes pour le système respiratoire et les muqueuses oculaires. Ce polluant n'est pas évoqué dans le cadre des inventaires d'émissions du présent document.